

# Appel à participation

## LES HIVERNALES #4

Cycle de résidences de création

Déc. 2024 - Fév. 2025

Date limite d'envoi 9 juin



© Christophe Monterlo

Titre :

Cie/artiste/asso :

Contact :

Adresse :

Mail :

Tél :

Site web/réseaux sociaux :

Disciplines (musique, danse, art vidéo, ...) :

Public (âge exact, tout public, jeune public) :

Partenaires :

Sorties de résidence (oui, non, format rencontre pro, bord de scène, exposition, installation...) :

Lieu et période de résidence souhaitée (cf calendrier joint) :

Voeux 1 :

Voeux 2 :

Voeux 3 :

Composition de l'équipe : :

Présentation courte du projet (400 signes) :

Que souhaitez vous travailler au cours de cette résidence ? (écriture, mise en scène, décors, musique, création lumière, création costume test, résidence fin de création/filage...) :

## DOSSIER DE L'APPEL A PARTICIPATION

Disponible au téléchargement :

- ◆ L'appel à projet
- ◆ La fiche de renseignements (à retourner remplie) + informations pratiques
- ◆ Les fiches techniques du centre culturel Bellegarde et centre culturel de quartier La Brique Rouge
- ◆ Le règlement du présent appel à participation

A retourner :

- ◆ Fiche de renseignements
- ◆ Dossier artistique de création : note d'intention, distribution, présentation générale...
- ◆ Fiche technique : matériel disponible/demandé, personnel et compétences, espace et hauteur nécessaire
- ◆ Communication : texte de présentation 400 signes + visuel avec crédit
- ◆ Lien : lien vidéo ou autre de réalisation(s) passée(s) ou en cours pour percevoir l'univers artistique
- ◆
- ◆ L'ensemble du dossier est à retourner **au plus tard le 9 juin 2024** à : [leshivernales@mairie-toulouse.fr](mailto:leshivernales@mairie-toulouse.fr)

## CONTACTS & INFORMATIONS

- ◆ Jusqu'au 9 juin : réception des candidatures
- ◆ Courant juin : comité de programmation
- ◆ Jusqu'à fin juillet : Echanges techniques et de communication avec les compagnies dont les projets sont sélectionnés

## CONTACTS

Mail de contact : [leshivernales@mairie-toulouse.fr](mailto:leshivernales@mairie-toulouse.fr)

Centre culturel Bellegarde / 17 rue de Bellegarde, 31000 / 05 62 27 44 88

Centre culturel de quartier La Brique Rouge / 9 rue Mombiola, 31400 / 05 34 24 54 62

# Appel à participation

## LES HIVERNALES #4

Cycle de résidences de création

Déc. 2024 - Fév. 2025

Date limite d'envoi 9 juin



© Christophe Monterlos

### LES HIVERNALES

Issus du maillage des centres culturels, Bellegarde et Brique Rouge apportent de par leurs missions, un soutien à la création à travers des résidences en mettant à disposition leurs lieux.

Les deux centres culturels ont choisi de créer un temps spécifique dans l'année, et de consacrer leurs espaces et l'énergie d'une équipe au service de la création.

Le souhait est de mener un accompagnement privilégié, d'intégrer ces temps préparatoires et de restitutions dans la programmation, pour ainsi porter à connaissance, et mettre en lumière ce travail de l'ombre.

Une réflexion est portée par chaque centre, et conjointement, pour mettre en regard les impulsions de programmations, l'implantation dans un environnement culturel avec les possibilités d'accueil et les projets proposés.

Une attention particulière est portée sur la rencontre entre le centre et les projets

Cette expérience évolue chaque année. Débutée en 2021 au centre culturel Bellegarde, la proposition s'est élargie par la collaboration avec le centre culturel de quartier la Brique Rouge et la proposition d'une rencontre professionnelle. Centrée sur les arts vivants, l'appel à participation s'étoffe désormais d'une résidence d'art visuel.

A chaque édition, plus de 100 artistes et compagnies répondent.

### RENCONTRE PROFESSIONNELLE

Elle réunira les compagnies et artistes sélectionnés pour les Hivernales #4.

Le cycle de résidences, Les Hivernales #4 vise à susciter des opportunités de rencontres et d'échanges professionnels.

Aussi, une rencontre est proposée en ouverture, réunissant les compagnies et artistes sélectionnés pour les Hivernales #4, ainsi que des programmeurs de Toulouse et de la région toulousaine.

Cette demi-journée marque le lancement des 3 mois du cycle de résidences, par un temps de présentation de chacune des compagnies accueillies suivi d'échanges autour d'un temps convivial.

Cette rencontre aura lieu le **mardi 19 novembre de 14h30 à 17h au centre culturel de quartier la Brique Rouge.**

## LIEUX DE RÉSIDENCE

Le cycle des **Hivernales #4, résidences de création**, propose un accueil réparti entre le centre culturel Bellegarde et la Brique Rouge.

La **Brique Rouge** oriente son accueil sur des propositions jeunes publics, et très jeune public.

**Bellegarde** est axé vers l'art contemporain, les arts visuels et numériques, ainsi que les disciplines croisées.

La **fiche technique** de chaque centre est disponible dans le dossier téléchargeable de l'appel à participation. Les projets seront orientés vers le centre le plus adapté en fonction de son identité, de ses caractéristiques, et de ses capacités d'accueil techniques aux vues des besoins du projet.

### BELLEGARDE

Le centre culturel Bellegarde, ancien hôtel particulier, est situé au coeur du centre ville, à deux pas de Saint-Sernin. Il développe une programmation ouverte sur la création actuelle à travers des expositions d'art contemporain, des performances, concerts, lectures, rencontres qui donnent une large place à la transversalité des formes, aux rencontres artistiques et à l'expérimentation.

Au croisement des arts visuels, de la danse, de la vidéo, des musiques actuelles, les rendez-vous qu'il propose prennent place dans le Cube, les salles d'exposition ou la cour, tout au long de l'année. La diversité et adaptabilité de ses lieux invitent à inventer des formes originales, adaptations ou créations qui se font écho les unes aux autres autour des expositions qui rythment l'année. La rencontre avec le public, étudiants, scolaires, familles... se déploie à travers différentes formes de médiations, visites, ateliers, table-ronde.

Dernièrement, le centre culturel Bellegarde a souhaité ouvrir le champ des curiosités sur le sonore, par des projets et évènements autour du média radio, du podcast et de la création sonore.

### BRIQUE ROUGE

Situé à Empalot, le Centre culturel de quartier La Brique rouge propose une offre pluridisciplinaire de spectacles, ateliers, rencontres, avec une attention particulière donnée au très jeune public

Tout au long de l'année, La Brique Rouge oriente son action selon deux volets. Elle développe des propositions à destinations du jeune public, et du très jeune public, avec une démarche d'intégration des publics familles par temps des médiation ou des temps dédiés.

Le Centre est également partie prenante dans plusieurs rendez-vous culturels toulousains et dans des actions spécifiques dans le quartier. Il est investi dans des projets abordants les questions d'égalité Femmes/Hommes, les violences, la femmes et son corps... avec Eclats de femmes. L'accessibilité est également au coeur des propositions, soit par, soit pour des personnes en situation du handicap, avec des actions de sensibilisation autour du handicap physiques et mental. Ancré dans son environnement, des temps de rencontres avec les habitants permettent d'infuser le "aller-vers" à travers des projets participatifs.

## RESIDENCES ET SORTIES DE RESIDENCES

**Semaine de résidence** : Chaque projet retenu sera accueilli sur **une semaine dans l'un des 2 centres**.

**La résidence art visuel est proposée sur trois semaines.**

Afin de répondre le plus favorablement possible, nous vous invitons à transmettre vos **voeux** d'accueil.

## Sortie de résidence :

La proposition de sortie de résidence est à affiner conjointement entre le centre et la compagnie.

Le format, et la durée sont à définir suivant l'état d'avancée du projet : étape de création, extrait, bord de scène suivnat s'il s'agit de donner à voir l'univers du projet, ou son processus de création?

**Bellegarde :** Les sorties de résidences, bords de scène ... Les sorties de résidences sont souvent positionnées le jeudi ou le vendredi, à 18h30 max en soirée.

eront à positionner du lundi au vendredi au cours de la semaine concernée, en co-construction avec le centre d'accueil.

**Brique Rouge :** La Brique Rouge oriente son accueil sur des propositions jeune public (JP), et très jeune public (TJP) et souhaite favoriser la présentation au public du travail de création.

Horaires et jours à privilégier

## CALENDRIER DES RESIDENCES

### LES HIVERNALES #4, cycle de résidences de création

Décembre 2024 - Février 2025

Calendrier des résidences

DÉCEMBRE – 2024				JANVIER – 2025				FÉVRIER – 2025				
	Bellegarde Le Cube	Bellegarde Salle Exo	Brique Rouge		Bellegarde Le Cube	Bellegarde Salle Exo	Brique Rouge		Bellegarde Le Cube	Bellegarde Salle Exo	Brique Rouge	
dim 1 déc 24				mer 1 janv 25	FERIE						Brique Rouge 3	
lun 2 déc 24				jeu 2 janv 25				dim 2 févr 25				
mar 3 déc 24				ven 3 janv 25				lun 3 févr 25	Bellegarde 5	Bellegarde 3 Arts visuels - restitution		
mer 4 déc 24				sam 4 janv 25				mar 4 févr 25				
jeu 5 déc 24				dim 5 janv 25				mer 5 févr 25				
ven 6 déc 24				lun 6 janv 25	Bellegarde 2			jeu 6 févr 25				
sam 7 déc 24				mar 7 janv 25				ven 7 févr 25				
dim 8 déc 24				mer 8 janv 25				sam 8 févr 25				
lun 9 déc 24				jeu 9 janv 25				dim 9 févr 25				
mar 10 déc 24			Brique rouge 1	ven 10 janv 25				lun 10 févr 25			Brique Rouge 4	
mer 11 déc 24				sam 11 janv 25				mar 11 févr 25				
jeu 12 déc 24				dim 12 janv 25				mer 12 févr 25				
ven 13 déc 24				lun 13 janv 25				jeu 13 févr 25			(TJP Très jeune public)	
sam 14 déc 24				mar 14 janv 25		Bellegarde 3 Arts visuels	Brique Rouge 2 ( Sans régie)	ven 14 févr 25				
dim 15 déc 24				mer 15 janv 25				sam 15 févr 25				
lun 16 déc 24	Bellegarde 1			jeu 16 janv 25				dim 16 févr 25				
mar 17 déc 24				ven 17 janv 25				lun 17 févr 25	Bellegarde 6			
mer 18 déc 24				sam 18 janv 25				mar 18 févr 25				
jeu 19 déc 24					dim 19 janv 25					mer 19 févr 25		
ven 20 déc 24				#####				jeu 20 févr 25				
sam 21 déc 24				mar 21 janv 25	Bellegarde 4	Bellegarde 3 Arts visuels		ven 21 févr 25				
dim 22 déc 24				mer 22 janv 25					ven 21 févr 25			
lun 23 déc 24				jeu 23 janv 25					sam 22 févr 25			
mar 24 déc 24				ven 24 janv 25					dim 23 févr 25			
mer 25 déc 24		FERIE			sam 25 janv 25			lun 24 févr 25			Brique Rouge 5	
jeu 26 déc 24				dim 26 janv 25				mar 25 févr 25				
ven 27 déc 24				lun 27 janv 25				mer 26 févr 25			( Sans régie)	
sam 28 déc 24				mar 28 janv 25		Bellegarde 3 Arts visuels	Brique Rouge 3	jeu 27 févr 25				
dim 29 déc 24				mer 29 janv 25				ven 28 févr 25				
lun 30 déc 24				jeu 30 janv 25								
mar 31 déc 24				ven 31 janv 25								

## BELLEGARDE

Bellegarde 1 : lundi 16 janvier au vendredi 20 décembre 2024

Bellegarde 2 : lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier 2025

Bellegarde 3 : lundi 13 janvier au vendredi 31 janvier 2025 – Résidence arts visuels – Restitution lundi 3 février au vendredi 7 février

Bellegarde 4 : lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2025

Bellegarde 5 : lundi 3 février au vendredi 7 février 2025

Bellegarde 6 : lundi 17 février au vendredi 21 février 2025

## BRIQUE ROUGE

Brique Rouge 1 : lundi 9 décembre au vendredi 13 décembre 2024

Brique Rouge 2 : lundi 13 janvier au vendredi 17 janvier 2025 – Sans personnel régie

Brique Rouge 3 : Lundi 27 janvier au samedi 1er février 2025

Brique Rouge 4 : lundi 10 février au vendredi 14 février – Résidence très jeune public

Brique Rouge 5 : lundi 24 février au vendredi 28 février 2025 – Sans personnel régie

**RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS DE RÉSIDENCE EN SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS  
DANS LE CADRE DES HIVERNALES #4, CYCLE DE RÉSIDENCES DE CRÉATION  
DU 1er MAI AU 9 JUIN 2024**

## **ARTICLE 1 – ORGANISATION**

Les centres culturels Bellegarde et la Brique Rouge, direction Dynamique Citoyenne, territoire centre, de la ville de Toulouse, organisent du Mercredi 1er mai au Dimanche 9 juin 2024 un appel à projet de résidence gratuit et sans obligation d'achat. Cet appel se déroule dans le cadre du cycle de résidences les Hivernales #4, co-organisées par le centre culturel Bellegarde et le centre culturel de quartier la Brique Rouge. Les résidences seront de décembre 2024 à février 2025.

Les productions retenues seront accueillies durant le cycle à raison d'une semaine par projet pour le spectacle vivant, et de trois semaines pour les arts visuels. Chaque résidence pourra être accompagnée jusque dans ses étapes de présentation, par une rencontre professionnelle, un bord de scène ou une sortie de résidence, une exposition.

Les centres culturels porteurs du projet mettent à disposition leurs espaces, du matériel technique (détaillé sur les fiches techniques de chaque centre) ainsi que des ressources humaines. Les centres peuvent également apporter des conseils et un accompagnement à la création, ainsi qu'un regard professionnel si souhaité. Aucune compensation financière ne sera apportée, ni hébergement ou défraitements journaliers.

Le mardi 19 novembre, une après-midi d'ouverture à destination des professionnels et ouverte au public se tiendra de 14h30 à 17h. Les participant.e.s retenu.e.s y présenteront leur projet. Un pot convivial clôturera cette rencontre. Le présent règlement détaille l'ensemble des règles applicables.

## **ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'APPEL À PROJET**

Toute personne physique ou morale (association, compagnie) majeure, quelle que soit sa nationalité, son âge, son lieu de résidence ou son expérience professionnelle, peut répondre à cet appel, dans la limite d'un dossier par candidat ou candidate.

## **ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Les centres culturels Bellegarde et la Brique Rouge proposent un appel à résidence dans le cadre d'un cycle de résidences artistiques dédiée : les Hivernales #4 se tiendront pendant la durée définie à l'article 4 ci-après. Les participant.e.s devront envoyer par courrier électronique à l'adresse [leshivernales@mairie-toulouse.fr](mailto:leshivernales@mairie-toulouse.fr) avant le 9 juin 2024 leur dossier de candidature complet comprenant :

- ◆ **Fiche de renseignements**
- ◆ **Dossier artistique de création : note d'intention, distribution, présentation générale...**
- ◆ **Fiche technique** : matériel disponible/demandé, personnel et compétences, espace et hauteur nécessaire
- ◆ **Communication** : texte de présentation 400 signes + visuel avec crédit
- ◆ **Lien** : lien vidéo ou autre de réalisation(s) passée(s) ou en cours pour percevoir l'univers artistique

À l'issue de l'appel à projet seront désignés les projets retenus. Ceux-ci seront orientés vers le centre le plus adapté en fonction de son identité, de ses caractéristiques, et de ses vœux de périodes des résidences.

## **ARTICLE 4 : DURÉE**

L'appel à projet de résidence des Hivernales #4 sera ouvert à partir :  
du mercredi 1er mai 2023 jusqu'au dimanche 9 juin 2024.

## **ARTICLE 5 : SÉLECTION**

Dans un délai d'un mois suivant la clôture de l'appel à projet de résidence, les propositions retenues seront désignées par un comité de sélection. Les personnes dont les projets auront été retenus seront contactées par mail à partir de fin juin 2024..

## **ARTICLE 6 : AUTORISATION D'EXPLOITATION**

En participant au présent appel, les participant.e.s autorisent les centres culturels porteurs du projet à exploiter (droit de reproduction et de représentation) les supports multimédias envoyés par tous procédés, par tous modes de distribution, sur tous réseaux et en tous formats.

La présente autorisation est concédée à compter du début du présent appel, soit le 1er mai 2024 et pour une durée indéterminée.

## **ARTICLE 7 : DROITS – GARANTIES**

Les participant.e.s déclarent expressément détenir tous les droits nécessaires sur leur création permettant de participer au présent appel et garantissent les centres culturels porteurs du projet contre tous recours ou actions qui pourraient lui être intentés à titre quelconque, par toute personne ayant participé ou non à la production du projet susceptible de faire valoir un droit de quelque nature que ce soit.

À ce titre, les participant.e.s déclarent expressément n'introduire dans leur dossier de candidature aucun élément qui serait susceptible de violer les droits de propriété intellectuelle d'un tiers et déclarent avoir obtenu l'autorisation préalable de toute personne tierce dont la production apparaîtrait dans la création.

## **ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les informations recueillies auprès des participant.e.s telles que précisées en article 3 (nom, prénom adresse électronique) font l'objet d'un traitement de données personnelles, ayant pour finalités : la prise en compte de leur participation au présent appel projet. Ces informations sont destinées au Centre Culturel Bellegarde et au Centre Culturel de quartier la Brique Rouge. Ces informations sont conservées pendant la durée strictement nécessaire au traitement et archivées pendant le délai légal de la prescription civile.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, les participants à l'appel disposent d'un droit d'accès, de rectification, un droit d'opposition, un droit à l'effacement (droit à l'oubli), un droit de définir des directives applicables après décès, un droit à la limitation du traitement, et un droit à la portabilité.

Pour exercer leurs droits, les participants peuvent envoyer un message électronique à : [leshivernales@mairie-toulouse.fr](mailto:leshivernales@mairie-toulouse.fr)